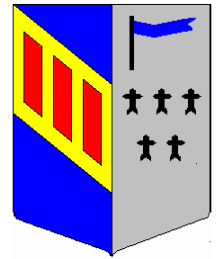




La Bise



Le Mot du Maire

n° 8 décembre 2002

S'il reste quelques traditions, celle de la présentation des vœux de fin d'année en est une, qui procure un moment délicieux où l'on oublie magiquement tout. Le poids d'une année s'efface pour laisser place à cette nouvelle année qui est logiquement prometteuse de beaucoup de choses. Ainsi dans cette logique nous vous disons à toutes et à tous nos meilleurs vœux de bonheur, de santé et d'amitié; amitié pour laquelle je vous invite à la **cérémonie des vœux du 3 janvier à 18 H** en mairie en l'honneur des employés, des bénévoles et des élus de notre commune.

À bientôt.

Point de vue

Par DEVOIR...

C'est un mot ressuscité qui depuis quelques jours est revenu en force et en images.

DEVOIR: il y a bien des décennies qu'il était rangé au rayon des oubliettes...Raillé par certains, rayé par d'autres, il n'était plus d'usage; ringard, dépassé quand vous l'évoquez pour le travail scolaire du soir...

Et puis, il a fallu que **cinq héros** meurent tragiquement, un soir, en SERVICE, pour le voir réapparaître!

Est-ce le malheur des uns qui doit faire retrouver le bon sens aux autres?

Ne serait-il pas possible qu'enfin on rende tout ce sens à ce mot car, si c'est au champ d'honneur du devoir que ces cinq pompiers ont été sacrifiés, ce serait aussi enfin par le devoir de tous les citoyens responsables que l'hécatombe des accidents de la route s'arrête. Vœux pieux ou espérance?

Je crois qu'en cette veille d'année nouvelle où nous nous adressons des vœux en tout genre, nous faisons chacun le vœu de respecter au mieux les consignes de la conduite routière...

À TOUS, comme à chacun, au delà de tous ces souhaits, à nos anciens en particulier, à ceux qui reviennent au village occasionnellement, "La BISE" leur adresse ses bons vœux pour 2003.

J.CHEVRET
Responsable du comité économique

Vie et Actes du Conseil Municipal

Conseils municipaux : 11 octobre, 11 et 22 novembre

Décision d'embaucher M.CHABERT à temps plein à partir de janvier 2003

Vote des tarifs 2003 :

eau:

abonnement 42€ ; m³ 0,52€ ; agence de bassin 0,04€

assainissement:

m³ 0,52€ (mini 9€, maxi 42€)

droit de branchement 550€.

taxe de séjour: 0,30€/nuit/pers.

La proposition de **carte communale** nécessite d'autres informations à fournir avant un nouveau passage devant la commission départementale. **À suivre...**

TRI SÉLECTIF : Du nouveau pour les piles

La commune vient d'être équipée d'un petit **container** pour la collecte des piles usagées. Vous le trouverez parking Sainte Reine où il est opérationnel.

Pourquoi collecter les piles?

Composées de matériaux nocifs pour l'environnement (zinc,mercure, manganèse...), **elles ne doivent plus finir dans les poubelles**. Actuellement, seulement 10% des piles sont récupérées d'où l'obligation d'organiser une collecte systématique) Que deviennent les piles?

Triées, démontées, chaque matériau est démonté, purifié avant d'être dirigé vers les industries de réintégration des matières premières non polluantes.

À nous tous de jouer le jeu de la **VALORISATION**.

IMPORTANT

À partir du 1er janvier 2003, des modifications dans le cadre de la collecte et du tri des ordures ménagères pourront intervenir, nous vous en tiendrons informés.

prochains conseils municipaux (prévisions) :
20 décembre et 17 janvier

Services municipaux = Services à la population

Secrétariat de Mairie : Tél/Fax : 04 75 52 41 69
mardi et mercredi matin de 8H30 à 12H00, le vendredi de 14H00 à 18H00

Bibliothèque municipale :
le mardi de 17H30 à 18H30
fermée les 24 et 31 décembre

Ramassage des ordures ménagères :
mardi matin

Permanence des élus :

Mr Floribert (Maire) :	les vendredi	de 17H00 à 18H00
	les mercredi 8 janvier, 12 février, 12 mars .	de 17H00 à 19H00
Mr Bosquet (1er Adjoint)	les samedi 18 janvier, 15 février, 15 mars .	de 11H00 à 12H00
Mr Chevret (2ème Adjoint) :	les mardi 7 janvier, 4 février, 4 mars .	de 16H00 à 18H00

CALENDRIER

La Pie sur l'Amandier:

buvette: dimanche 15H-18H
expo. de peinture

(à partir de janvier, exposition du peintre J.P. MAENHOUT, de Viviers)

Les amis de l'école:

Concours de belote le 15 février 2003

De perspective en projet, le festival des épouvantails:

du 15 juin au 13 septembre exposition à AUBIGNAS des épouvantails fabriqués par les enfants des classes uniques de l'Ardèche. (ou même les villageois!)

Pour ceux qui veulent aider :
04 75 52 47 02

Évènements heureux et malheureux

Naissances

24/10, Gwendoline chez Magdalena INGELET et Jean-Charles SAUVRETIN.
 26/10, Romane chez Magali et Patrice GARDE.
 16/11, Aymeric chez Franck FENOUIL et MarieChantal BOUVIER.
 27/11, Maxence chez Sylvie et Jérôme DI MÉGLIO.

Décès:

11/11, Édouard MARION

dépôt et publication : Mairie d' Aubignas
n° SIRET : 21070020900013
Code APE : 751 A
tirage : 200 exemplaires

DOSSIER

Le monde bouge, le pays aussi.

À travers tous les médias depuis quelques semaines nous entendons ce mot **DÉCENTRALISATION**. le dictionnaire nous dit: action de décentraliser, donner une certaine autonomie, disséminer à travers un pays des administrations, des industries, des organismes qui se trouvaient groupés en un même lieu.

Pour les plus attentifs, nous serions capable de nous souvenir de la loi Defferre de 1982 qui a engagé une première étape de la décentralisation, conférant dès cette époque des compétences aux conseils généraux et régionaux que nous connaissons.

DÉCENTRALISER: pourquoi? Donner à la vie publique une réalité proche de chaque citoyen.

DÉCENTRALISER: comment? À chaque nouveau transfert de compétence doivent correspondre les moyens d'en exercer la plénitude.

Alors, aujourd'hui, qui fera quoi?

C'est la modernisation de la gestion locale dans des domaines aussi différents que les transports publics, l'élimination des déchets, l'eau, l'assainissement, l'éducation, le développement économique, l'habitat...

C'est aussi à travers la décentralisation le souhait de voir le service public ouvert partout et à tous les publics. Enfin une meilleure répartition des richesses au profit de toutes les collectivités.

C'est enfin à travers la marche constitutionnelle et parlementaire puis la transcription par des décrets d'application en 2003 que nous percevons les vrais contours de cette recomposition des territoires, à partir de chacune de nos communes, **dans le jeu de l'intercommunalité.**

Tout nouveau transfert au titre des départements et régions doit valoriser chaque citoyen et le rendre tout à la fois plus exigeant et plus responsable de la vie publique.

Ainsi le pays bouge, trop vite pour les uns, trop lentement pour d'autres.

Décentraliser, innover, évoluer, c'est le lot commun de **TOUS** ceux qui veulent rester performants.

J. CHEVRET
Président de la commission économique

À vous la parole

Quelques dictons pour la fin de l'année et l'an nouveau:

Qui à Noël cherche l'ombre, à Pâques cherche le foyer (Vallon)
 Si Noël est étoilé, beaucoup de paille, guère de blé. (St Agrève)
 Les hivers les plus froids débutent avec les rois. (Bas-Vivarais)
 Neige en janvier enrichit le fermier. (St Félicien)

Souhais à Bourg St Andéol et pour tous:

Bonne Année!
Bonne Grainée!
Bien accompagné!